

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 46 (1908)
Heft: 50

Artikel: Plaignons les gros !
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-205524>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PLAIGNONS LES GROS!

La graisse est un des plus dangereux parasites du corps humain, j'allais dire une de ses plus mortelles ennemies; parmi les fléaux pathologiques, l'obésité est un des plus redoutables qui puissent s'abattre sur l'homme et sur la femme.

« Le limaçon nuit à la rose, l'oïdium au raisin, le ver à la pomme, le taret au navire, le nuage au soleil, le hâle au visage et les plis au velours; mais cent fois plus le terrible embonpoint aux beautés de vingt ans. »

Ainsi s'exprime Jules Janin, qui s'y connaissait, et pour cause.

Ferai-je le portrait de l'obèse? s'écrie le Dr Ph. Maréchal, dans une de ses « Causeries médicales ». Cette masse informe, d'où croule la graisse, masquant les traits et les saillies, envahissant le visage, s'élargissant en bourrelets monstrueux aux joues et au menton, hypertrophiant les mamelles et pénétrant dans l'abdomen, qui retombe énorme sur les cuisses et les genoux.

Plus de plastique, plus même de taille; le thorax et le ventre se confondent; les cuisses, d'une dimension invraisemblable, soutiennent mal un tronc qui ne peut plus fléchir.

La course lui est impossible; l'ascension de quelques degrés d'escalier l'essouffle; s'il marche, il se renverse en arrière, fortement cambré, afin de ne pas succomber sous le poids de son ventre, qu'il supporte péniblement, et la tête rejetée en arrière, pour faire contrepoids; il écarte fortement les jambes, pour y loger son encombrante panse; c'est une cathédrale mouvante; mais bientôt épuisé, hors d'haleine, couvert de sueur, il s'arrête, essuyant d'un bras lourd sa tête piriforme et impuissant à transporter plus loin ses centaines de livres de graisse.

L'obèse est incapable d'exercer une profession de quelque activité; toujours somnolent, il s'endormirait même en marchant. Les organes profonds sont envahis sous la couche adipeuse; les parois de l'estomac se distendent et l'organe paresseux ne peut plus accomplir sa fonction; les digestions deviennent languissantes.

L'estomac dilaté refoule le diaphragme; les poumons, enfouis sous leur propre graisse et sous la graisse des plèvres, ne peuvent plus se développer avec aisance; c'est la dyspnée; la nuit, le sommeil de l'obèse est agité par des cauchemars ou interrompu par un subit accès de suffocation, qui oblige le malheureux à se précipiter vers la fenêtre pour trouver un peu d'air.

Puis vient la surcharge graisseuse du cœur et des vaisseaux qui rend la circulation languissante et vient ajouter à l'oppression; puis la surcharge graisseuse du cerveau, qui, aidée de l'infiltration graisseuse des vaisseaux de l'encéphale, crée une anémie cérébrale intense, source de vertiges, de maux de tête incessants et d'affaiblissement intellectuel.

Les polysarciques peuvent atteindre un poids considérable; les sujets de 100 kilogrammes ne sont pas rares; il en est qui pèsent jusqu'à 300 et même 400 kilogrammes.

En 1884 mourait à Milwaukee (Etats-Unis) un jeune homme de vingt-huit ans qui pesait 250 kilogrammes. Depuis des années il ne dormait plus qu'à peine debout, dans un fauteuil confectionné spécialement pour lui; il mourut pendant son sommeil, enseveli dans sa graisse.

Denys le Tyran fut certes le chef-d'œuvre du genre; « il était si gras que huit esclaves ne suffisaient pas à le mouvoir; les traits de sa physionomie étaient enfouis sous une couche abondante de lard; ce monstre ne pouvait ni se coucher, ni se baisser; dans l'intervalle de ses copieux repas, il dormait sans cesse, soutenu par des esclaves, et son sommeil était si profond qu'on ne l'en tirait qu'en enfonçant sous sa peau de longues aiguilles ou en couvrant son corps de sangues. »

Renseignements. — Une baronne d'occasion, mère d'une riche héritière, prenait des renseignements sur un jeune et séduisant gentilhomme.

— Est-il d'une ancienne famille?

— Oh! baronne, ce que vous me demandez là! Mais il descend de Nemrod, le chasseur, et l'un de ses ancêtres fut gouverneur anglais de la tour de Babel.

— Y a-t-il eu des illustrations parmi ses proches?

— Dans sa famille, baronne, on se chauffe tout l'hiver avec des bâtons de maréchal.

L'amour, qu'est ce que c'est qu'ça? — C'est, dit un philosophe allemand, disciple de Hegel, l'idéalité de la réalité d'une partie de la totalité de l'être infini, réunie à la cupidité et à la carnalité entre le moi et le toi, car le moi et le toi, c'est lui!

A L'ÉCOULA ET AO CATSIMO

SE là a dâi iâdzo dâi mousse que sant on boquenet tadié, ein a que sant dâi tot allurâ.

On coup, on régent recordâve lè bouibo, su l'addition et lau desâi, quemet de justo, que faillâi rein additionâ que dâi mîmo z'affère; que dou tsè de fèfè et trâi tsè de fèfè, cein fâ cinq tsè de fèfè; qu'onna brava dzein avoué oncora on autra brava dzein, fant duve brave dzein: que dâi croûio guieux et dou croûio guieux, tot cein fâ doze croûio guieux. Lau desâi assebin que se lè z'affère étant pas lè mîmo, on pouâve pas lè mettre einseimblîo: que trâi croûio guieux et onna brava dzein, cein ne pao rein fère.

— Dis-mè vâi, tè, Louatchon, que fâ dinse à non boute, se pregno quâtro litres d'iguie et dou litres d'iguie, qu'è-te que cein mè fâ.

— Six litres d'iguie, que repond Louatchon.

— Et tè, Riri, que iè dit à on autro, se t'avâi quâtro litres de vin et dou litres d'iguie, qu'è-te que t'arâ.

— Six litres de vin, que repond lo petit craset.

Son père ètâi carbatier.

*

Au catsimo, lo menistre desâve à sè dzouveno de la prèire; lau desâi que lo premi affère que faillâi fère ein sè lèveint ètâi de fère sa prèire; et pu à midzo assebin et po fini, la nè devant de s'indroumi. Se dâi iâdzo, on n'avâi pas z'u lesi de prèi lo matin se on s'ètâi levâ trâo tard, âo bin à midzo dâi coup qu'on è âi fin et que sè faut depâtsi, faillâi pas âobliâ de prèi la nè. Dan, ein arrevint âo lhi, djède lè mau et prède, que lau desâi.

Po bin vère se l'avant ti comprâ, iè fâ dinse à 'na petita qu'ètâi on bocon à la bouna:

— Dis-mè vâi, Madelon, lo premi affère que tè fâ quand tè mèt âo lhi.

La Madelon sè dresse, vouâte lo menistre avoué sè grôs get riond et lâi repond:

— Iè reindzo mon pântet bin adrâi dèso mè.

MARC A LOUIS.

IL REDEMANDE

EN juin 1896, un certain nombre de membres du Conseil fédéral et des Chambres helvétiques, ayant à leur tête M. Lachenal, alors président de la Confédération, se rendaient à Genève pour l'ouverture de l'Exposition nationale. Une collation leur fut offerte à leur passage à Lausanne.

A 3 h. 45 précises, le train parlementaire entre en gare, salué par les détonations d'une pièce de bronze braquée devant le Tribunal fédéral. Sur le quai, MM. Virieux, président du Conseil d'Etat, et Cuénoud, syndic de Lausanne. Les huissiers cantonaux et municipaux — les premiers en gala vert et blanc, les seconds en

redingote noire — sont à leur poste. Huit gendarmes maintiennent libre le passage qui conduit à l'hôtel Terminus. Quelques drapeaux flottent sur l'hôtel et sur la gare.

Le train, composé de neuf wagons de première classe, conduits par une locomotive enguirlandée, stoppe devant le buffet. Tout le monde descend. Les députés, au nombre d'une centaine environ, passent entre les gendarmes et montent sur la terrasse de l'hôtel. Sur de petites tables, du vin bien frais: Villeneuve, Yverne, Epesses, Mont, etc.

M. Virieux prend la parole au nom du Conseil d'Etat pour remercier les autorités fédérales d'avoir bien voulu s'arrêter quelques instants à Lausanne.

« Nous avons voulu, dit-il, vous apporter nos salutations respectueuses et vous tendre la coupe de l'amitié. Nous vous souhaitons un heureux voyage et un heureux séjour dans cette belle Genève, qui, aujourd'hui plus que jamais, peut se dire la reine du Léman. »

M. Lachenal, président de la Confédération, répond fort aimablement.

« Je me sens pressé, dit-il, de remercier les autorités vaudoises et lausannoises. En allant à la conquête d'une ville qui ne demande qu'à se rendre, nous avons été arrêtés par la sentinele vaudoise qui nous a crié: « Halte-là! » Mais au lieu d'ajouter: « Passez au large! », elle a dit: « Passez au plus près de nos verres et de nos cœurs. » Vous nous offrez un vin exquis. Il a ce caractère particulier, votre vin vaudois, que c'est vous qui l'offrez, nous qui le buvons, et lui qui « redemande ». Merci de votre réception si cordiale. Les instants que nous passons ici sont courts, mais nos sentiments sont durables. Confédérés, portons tous de grand cœur la santé des autorités cantonales et lausannoises et du peuple vaudois! »

On but encore quelques verres. On se donna force poignées de mains. Le chef de gare sonna. La locomotive siffla, partit... et le train aussi.

Et dans les wagons, nos représentants, la figure réjouie, se repassant la langue sur les lèvres, encore tout imprégnées du baiser du verre, se disaient: « Ces Vaudois! drôles de compagnons, mais bons enfants tout de même. Et leur vin, quelle fine goutte! »

— Vous l'avez dit, M. le président: « il redemande ».

Le soir, à Genève, fidèles au rendez-vous donné par un petit carton qui leur avait été remis à leur départ de Berne, les membres des Chambres fédérales se retrouvaient à l'Auberge vaudoise du Village suisse, car le petit carton disait:

« Le Syndicat des vins vaudois prie messieurs les membres du Conseil fédéral et des Chambres fédérales de bien vouloir venir déguster à son auberge, au Village suisse, les divers crus de son canton, le samedi 20 juin, à 6 heures du soir. »

A la nôtre!

ELLES SONT PLUS JOLIES!

CERTAINS journaux, français surtout, ont organisé à maintes reprises des concours de beauté féminine ou de beautés féminines, avec s, comme vous voudrez.

Des goûts et des couleurs on ne discute pas, dit-on. C'est faux. On discute, et beaucoup même; sans aucune utilité d'ailleurs, car chacun garde son opinion avec d'autant plus d'opiniâtreté qu'elle est plus discutée et plus combattue.

En matière de « beauté féminine », c'est plus exact encore qu'en tout autre.

Du reste, comment bien juger de la beauté féminine sans mêler un peu — si peu que ce soit — d'amour à son appréciation. Impossible! Or l'amour est aveugle. C'est connu. Les pré-